

Communiqué de presse

ALIMENTS MÉDICAMENTEUX

L'APFACA lance une application pour rédiger des ordonnances électroniques

Bruxelles, le 16/04/2015

Bruxelles – En avril 2015, l'association professionnelle des fabricants d'aliments composés pour animaux (l'APFACA) lance une nouvelle application pour la rédaction d'ordonnances électroniques via smartphone ou tablette. La 'Medicated feed App' marque le début d'une nouvelle ère pour l'ordonnance électronique. L'App offre la solution appropriée aux vétérinaires pour créer leurs ordonnances et aux fabricants d'aliments composés pour animaux de les traiter par la suite.

L'APFACA joue depuis des années un rôle de pionnier pour digitaliser les ordonnances des médecins vétérinaires. En 2005, une proposition de projet fut soumise au ministre de la Santé publique. Il fallut d'abord adapter la législation. Après la publication de la nouvelle loi en 2011, le secteur des aliments composés fit développer un logiciel approprié, qui devrait permettre aux médecins vétérinaires de créer leurs ordonnances à l'aide d'un "appareil mobile" robuste et de les transmettre ensuite directement au fabricant d'aliments composés pour animaux.

En 2014, l'APFACA obtint la reconnaissance du SPF Santé publique en tant que prestataire de services dans le cadre du dossier de la prescription électronique. Ce fut le signal de départ pour de nouvelles innovations technologiques. Le résultat étant le développement d'une App pour la rédaction de prescriptions électroniques, fonctionnant parfaitement sur smartphone et tablette!

Les avantages de la digitalisation des ordonnances des médecins vétérinaires sont légion: agilité, simplicité, traitement rapide, marge d'erreur réduite, meilleure comptabilité, intégration dans des applications plus larges, ... L'initiative fait partie d'une meilleure stratégie d'enregistrement des antibiotiques utilisées dans la production animale, en vue d'une consommation plus rationalisée. "Le système permet non seulement aux médecins vétérinaires de rédiger et d'envoyer plus facilement leurs ordonnances après avoir établi leur diagnostic, mais également de transmettre leurs ordonnances de manière plus rapide et de manière plus claire au fabricant d'aliments composés", dit Yvan Dejaegher, Directeur général de l'APFACA.

Pour les détails pratiques concernant cette application, consultez le site web de l'APFACA, sous la rubrique [Dossiers > Technique > Prescription électronique](#).

Note à la rédaction:

Pour plus d'informations:

- Yvan Dejaegher, Directeur-général, 02/512 09 55 ou 0477/31 88 75

L'APFACA, l'Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés, compte 175 affiliés. Ensemble, ils représentent 99% de la production nationale. Le secteur emploie 3.500 travailleurs. Avec une production nationale de 7 millions de tonnes et un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros le secteur des aliments composés est un des plus importants fournisseurs de moyens de production pour l'agriculture.

Note à la rédaction:

Pour plus d'informations:

- Yvan Dejaegher, Directeur-général, 02/512 09 55 ou 0477/31 88 75